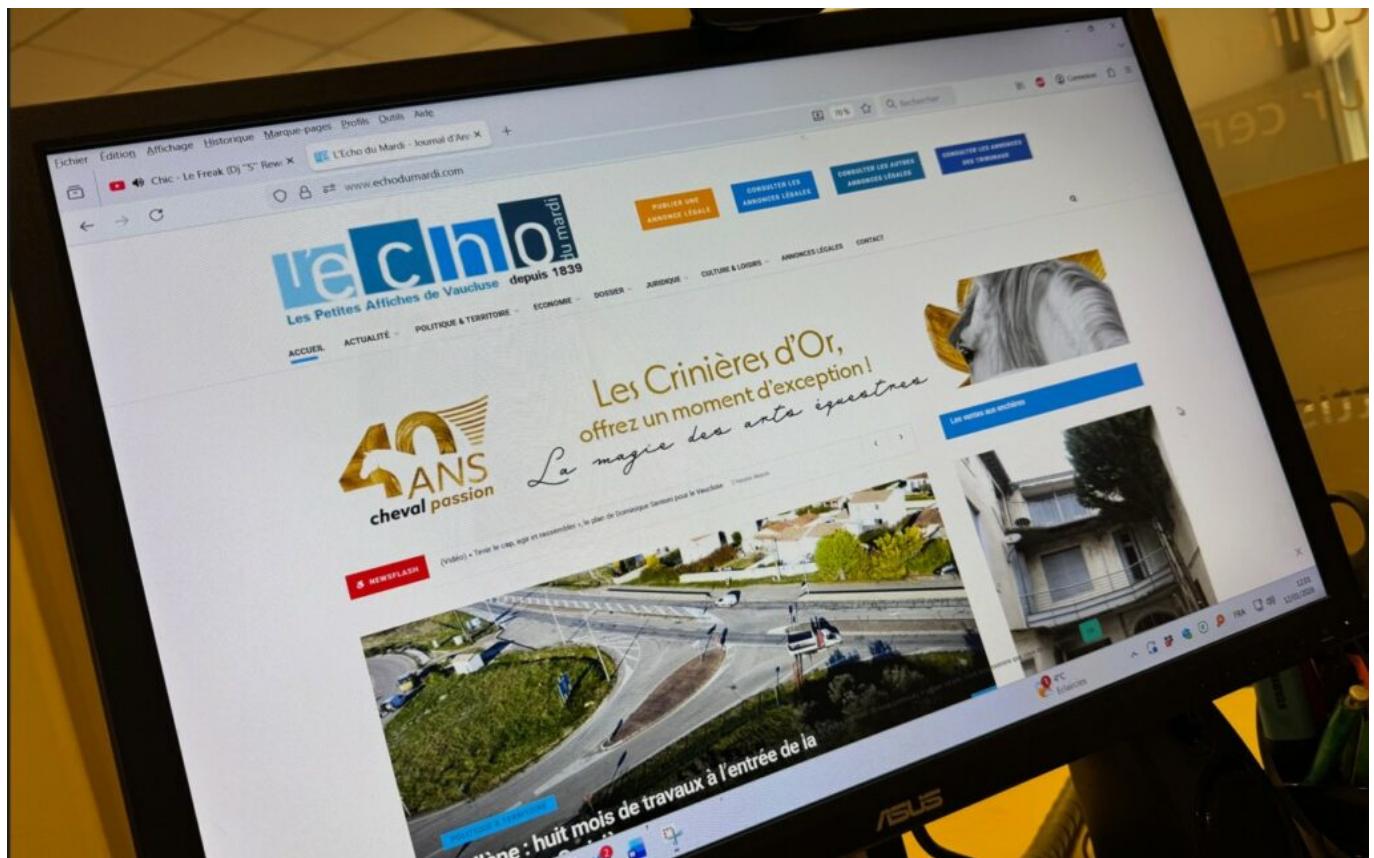


Ecrit par le 3 février 2026

Nouveau record d'audience pour l'Echo du mardi en 2025



Le site de l'Echo du mardi, www.echodumardi.com, a enregistré un nouveau record d'audience en 2025. Premier journal [d'annonces légales](#) de France à avoir fait la bascule complète de sa version papier vers le numérique en janvier 2021, le doyen des médias vauclusiens (nous sommes nés en 1839) totalise 1 561 920 visites en 2025. C'est près de 300 000 clics de plus qu'en 2024. Depuis 2020, notre audience a ainsi été multipliée par près de 5.

+425,56% depuis 2020

Côté visiteurs, 1 179 389 personnes sont venues consulter le site de l'Echo du mardi l'an dernier, soit plus du double de la population totale du département de Vaucluse. Un chiffre en hausse de presque 20% par rapport à l'année précédente. Dans le même temps, cette augmentation s'élève à +425,56% depuis 2020.

Ecrit par le 3 février 2026

Les audiences de www.echodemardi.com depuis 2020

	Nombre de visites	Nombre de visiteurs
2025	1 561 920	1 179 389
2024	1 278 352	987 885
2023	1 031 823	747 431
2022	656 719	452 639
2021	626 387	400 348
2020	327 044	224 407

*Sources : ACPM/Smart Profile

Des chiffres certifiés

Contrairement aux chiffres qui peuvent être ‘gonflés’ artificiellement par quelques blogueurs et autres influenceurs autoproclamés, nos audiences sont certifiées par [l'ACPM](#) (Alliance pour les chiffres de la presse et des médias). Cette structure a pour mission d’être « le tiers certificateur des médias » et de « contrôler les diffusions dans le souci de la plus totale transparence » explique l'ACPM qui publie régulièrement et gratuitement ses résultats afin que le plus grand nombre de personnes puisse y accéder.

« La certification de la diffusion d'un titre ou de la fréquentation d'un site, est un gage de fiabilité. »

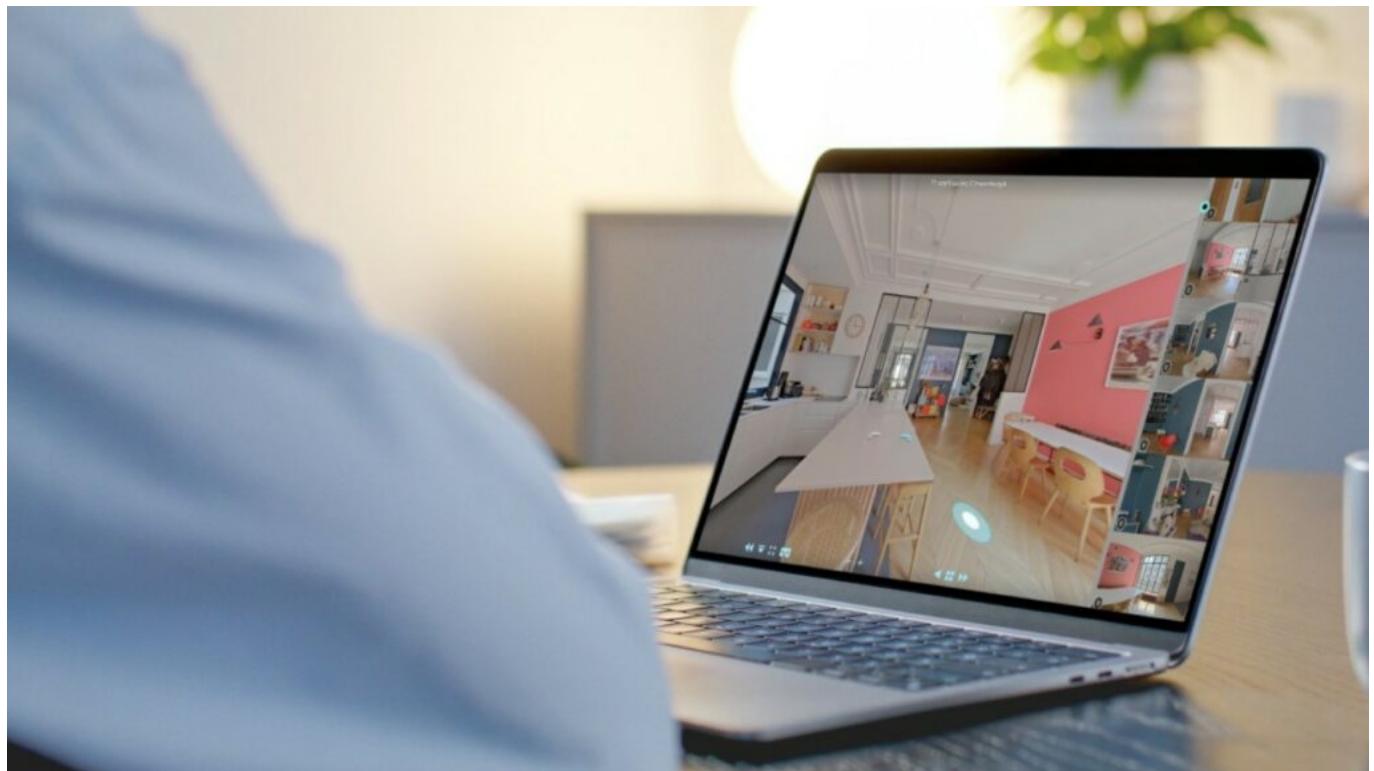
ACPM (Alliance pour les chiffres de la presse et des médias)

« Les données de l'ACPM jouent un rôle majeur dans le secteur des médias particulièrement concurrentiel, poursuit l'organisme de référence de mesure des audiences. La certification de la diffusion d'un titre ou de la fréquentation d'un site, est un gage de fiabilité. »

Pour cela, l'Echo du mardi fait appel à [Smartprofile](#), société de collecte des données basée à Sophia-Antipolis qui fait partie des 24 outils de mesure habilités par l'ACPM pour évaluer les audiences en France.

Ecrit par le 3 février 2026

Visite virtuelle 360° : quand la force de la preuve entre dans une nouvelle ère



Et si la preuve devenait immersive ? [Nicolas Le Provost](#), directeur des solutions VR 360 chez [Orisha Real Estate](#), évoque une innovation technologique qui vient de faire une entrée remarquée dans les procédures judiciaires : la visite virtuelle 360° intégrée aux constats. Finie la reconstitution mentale fastidieuse à partir de centaines de photos. Avec cette technologie, le juge, les avocats ou les parties peuvent se projeter directement dans les lieux, avec une fidélité spatiale et temporelle inégalée. Résultat : une preuve renforcée, une contestation affaiblie, et une mission sécurisée pour le commissaire de justice.

« À l'ère du numérique, la profession de commissaire de justice intègre des innovations technologiques qui redéfinissent les standards de la preuve. Parmi elles, la visite virtuelle 360° ne constitue pas une simple amélioration, mais un véritable saut qualitatif dans la manière de documenter et de présenter une réalité matérielle. Elle renforce la perfection de la preuve, sécurise la mission de l'officier public et offre une clarté inégalée à toutes les parties. Cette évolution s'inscrit parfaitement dans le plan de transformation numérique du ministère de la Justice, qui vise à rendre la justice 'plus accessible, plus rapide, plus efficace et plus transparente', comme l'a souligné le Garde des Sceaux lors de sa

Ecrit par le 3 février 2026

présentation en 2023. »

Une nouvelle dimension pour la preuve : de la fragmentation à l'immersion

« La principale rupture par rapport à un dossier photographique, même exhaustif, réside dans le passage d'une vision fragmentée à une compréhension globale et contextuelle. Là où des centaines de photos exigent un effort mental de reconstitution, la visite virtuelle offre une immersion instantanée. Elle permet de saisir immédiatement la disposition des lieux, les volumes et les relations spatiales entre les objets. Cette appréhension spatiale fidèle et complète réduit drastiquement les risques d'interprétation erronée ou de biais de sélection, volontaire ou non, lors de la captation. Le juge ou les parties peuvent « se rendre » virtuellement sur les lieux, des mois ou des années plus tard, avec une fidélité inégalée. »

« Ce principe de capture totale minimise le risque d'oublier un détail qui pourrait s'avérer crucial par la suite. »

« Une caméra 360° capture l'intégralité de l'environnement visible depuis chaque point de captation. Ce principe de capture totale minimise le risque d'oublier un détail qui pourrait s'avérer crucial par la suite, garantissant ainsi une documentation visuelle d'une complétude supérieure. L'exhaustivité au service de l'objectivité et de la sécurité juridique, en quelque sorte. »

« L'impact de cette technologie dépasse le cadre strictement probatoire. Comme l'illustre l'initiative pionnière de la Cour d'appel de Lyon, qui a développé la première visite virtuelle d'une juridiction, cette approche révolutionne la façon dont les espaces judiciaires eux-mêmes peuvent être appréhendés et compris. »

L'intégrité technique : la force invisible de la preuve 360°

Au-delà de l'aspect visuel, la valeur probante de la visite virtuelle repose sur des fondations techniques solides qui garantissent son authenticité et sa traçabilité.

« Chaque image 360° est enrichie de données essentielles comme la date, l'heure de capture et les coordonnées GPS. Cet ancrage temporel et géographique précis, appelé métadonnées, confère une authenticité incontestable aux éléments constatés. Ces métadonnées constituent une empreinte numérique unique qui permet de certifier l'intégrité de la preuve dans le temps. Les fichiers sources de la visite peuvent être scellés numériquement et consignés, garantissant qu'ils n'ont subi aucune altération. »

« Cette sécurisation cryptographique répond aux exigences les plus strictes en matière de preuve numérique, un enjeu crucial dans un contexte où la fiabilité des constats de commissaires de justice fait parfois l'objet de questionnements. La technologie 'blockchain' peut également être mobilisée pour horodater et certifier l'authenticité des captures, créant une chaîne de confiance inviolable entre le moment de la constatation et sa présentation devant les tribunaux. »

« Face à une contestation, le commissaire de justice ne se contente plus de décrire ; il peut montrer. »



Ecrit par le 3 février 2026

Un outil au service du commissaire de justice et de la sécurité juridique

« En renforçant la preuve, la visite virtuelle sécurise par extension la responsabilité du commissaire de justice qui l'établit. Face à une contestation, le commissaire de justice ne se contente plus de décrire ; il peut montrer. La visite virtuelle devient le support visuel irréfutable de ses constatations, lui permettant de « remonter le temps » pour justifier son analyse. Cette capacité de démonstration objective constitue un atout majeur dans un environnement juridique où la contestation de la preuve devient de plus en plus sophistiquée. »

Ecrit par le 3 février 2026



Nicolas Le Provost, directeur des solutions VR 360 chez Orisha Real Estate. Crédit : DR/Orisha Real Estate

Ecrit par le 3 février 2026

« La visite virtuelle 360° permet aussi une meilleure préparation des audiences. »

« L'emploi d'un outil aussi performant atteste de la volonté de précision et de clarté dans l'accomplissement de la mission. Il facilite également la collaboration avec des experts et avec les clients, qui peuvent analyser la situation à distance avec un niveau de détail optimal. Cette dimension collaborative répond aux nouveaux modes de travail hybrides qui se sont imposés dans de nombreux secteurs, y compris juridique. La visite virtuelle 360° permet aussi une meilleure préparation des audiences. Les avocats peuvent étudier les lieux en détail avant l'audience, les magistrats peuvent se familiariser avec l'environnement, et les parties peuvent mieux comprendre les enjeux spatiaux de leur dossier. »

Vers de nouveaux usages : le constat augmenté

« La visite virtuelle n'est pas une finalité, mais une plateforme technologique ouverte. Son potentiel réside aussi dans sa capacité à devenir un véritable dossier interactif. Il est possible d'y intégrer des annotations contextuelles, des documents complémentaires, des photographies haute définition de détails spécifiques à leur emplacement précis, ou encore des liens vers des vidéos explicatives. Cette approche du 'constat augmenté' transforme la visite virtuelle en un hub d'informations centralisé, intuitif et dynamique. Les parties peuvent naviguer dans l'espace tout en accédant instantanément aux pièces du dossier correspondant à chaque zone géographique. Cette indexation spatiale des éléments probatoires représente une révolution dans l'organisation et la consultation des dossiers complexes. »

« L'intelligence artificielle peut également être mobilisée pour automatiser certaines analyses, comme la détection d'anomalies ou la comparaison d'états successifs d'un même lieu. Ces outils d'aide à la décision, encadrés par l'expertise du commissaire de justice, ouvrent de nouvelles perspectives pour l'analyse probatoire. »

Une adoption progressive mais prometteuse

« Si la technologie 360° trouve progressivement sa place dans l'écosystème juridique, son adoption s'accélère grâce à la démocratisation des équipements et à la simplification des processus de capture. Les coûts de production ont considérablement diminué, rendant cette technologie accessible même pour des constats de dimension modeste. »

« Cette évolution s'inscrit dans une tendance plus large de digitalisation de la justice, où le numérique devient un levier d'efficacité et de transparence. La visite virtuelle 360° s'impose progressivement comme un standard de qualité, particulièrement dans les domaines où la visualisation spatiale est critique : immobilier, accidents, dégradations, ou encore état des lieux complexes. »

« Garantir la qualité et la fiabilité de la preuve au service d'une justice plus efficace. »

Vers une preuve plus forte et plus transparente

« En conclusion, la visite virtuelle 360°, encadrée par la rigueur et le professionnalisme du commissaire

Ecrit par le 3 février 2026

de justice, devient un instrument puissant qui apporte une meilleure compréhension pour le juge, une plus grande sécurité pour les parties et une justification renforcée pour l'officier public. En cela, on peut sans doute considérer qu'elle marque une évolution fondamentale vers une preuve plus précise, plus transparente et, in fine, plus difficilement contestable. Cette innovation technique s'inscrit parfaitement dans la mission de service public de la profession : garantir la qualité et la fiabilité de la preuve au service d'une justice plus efficace.

« L'avenir de la profession de commissaire de justice se dessine ainsi à l'intersection de la tradition juridique et de l'innovation technologique, où l'expertise humaine reste centrale mais s'enrichit d'outils toujours plus performants au service de la vérité judiciaire. L'évolution technologique ne remplace pas l'expertise juridique, elle la sublime. Dans cette équation, la rigueur professionnelle du commissaire de justice demeure la garantie ultime de la qualité probatoire. »

Nicolas Le Provost, directeur des solutions VR 360 chez Orisha Real Estate

Paul-Roger Gontard, 'Redonner un nouvel élan à Avignon et à ses pays'

Ecrit par le 3 février 2026



Paul-Roger Gontard, élu de gauche, adjoint au maire d'Avignon en charge des grands projets, vient d'annoncer qu'il sera sur les rangs de deux élections : la Ville d'Avignon et le Grand Avignon. Sa promesse pour la Ville et au-delà ? Travailleur sur six défis majeurs et re-bâtir une ville qui prendrait soin de ses habitants.

Les six défis majeurs identifiés par Paul-Roger Gontard ? Une adaptation urgente au climat pour gagner en confort de vie dans l'espace public comme dans les logements ; Lutter contre les fractures sociales et territoriales pour en terminer avec les clusters de pauvreté ; Eradiquer l'insécurité et le narcotrafic -historiquement implanté à Avignon- pourvoyeur de 25M€ annuels de chiffre d'affaires ; Prendre en compte les problèmes de santé mentale - trop de jeunes marginalisés- et les fragilités comme la précarité alimentaire ; Parier sur l'innovation numérique comme nouveau creuset de l'emploi et, enfin, favoriser 'l'implication citoyenne' dont l'adjoint au maire constate le dangereux délitement.

En quelques mots ?

Paul-Roger Gontard évoque une démarche républicaine profondément humaniste, tournée vers le collectif. Il promeut la vision d'une ville qui prend soin de ses habitants. Mais qu'en sera-t-il de la culture,

[Ecrit par le 3 février 2026](#)

de l'histoire, des sciences et de la bonne volonté sur le ring impitoyable de la politique où le marketing de soi a plus de poids que les projets qui eux, butent à presque se briser sur les falaises géo-paléontologiques du temps administratif ?

Une ville pixelisée par l'absence de stratégie urbaine

Paul-Roger Gontard a choisi de remédier aux fractures territoriale et sociale d'Avignon et de ses pays - du Grand Avignon- «Un territoire avignonnais au sens large, décrit par l'Insee comme le plus ségrégué de France. Une ville clustérisée, pixelisée dans l'absence de stratégie urbaine de la fin des années 1990, où il est urgent de recréer de l'harmonie, ce qui passe par une plus grande solidarité, par arrêter de concentrer les difficultés, de fabriquer du vivre ensemble, pour faire société... »

Le discours de Paul-Roger Gontard ?

Rassembleur, pour y accueillir toutes les sensibilités politiques, 'à l'exclusion de ceux qui excluent' et un socle de six défis à relever. Son programme ? Il sera construit après que son équipe -actuellement une cinquantaine de personnes- et lui, aient rencontré les habitants à partir de septembre. Mission ? Nouer le dialogue, recueillir et entendre les préoccupations pour, ensuite, bâtir sa feuille de route.

Ecrit par le 3 février 2026



Paul-Roger Gontard Copyright MMH

Dans le détail

1. Le climat

«L'adaptation au climat se révèle urgente car d'ici 2050 les températures maximales dépasseront les 40°» -Ndrl on s'en approche déjà- alors Paul-Roger Gontard (PRG) parie sur l'optimisation de la trame bleue -les canaux- encore trop invisible, l'arborisation massive, la revisite et la construction de bâtiments et logements sobres en énergie et confortables à vivre tant dans le froid que la canicule.

2. La fracture sociale

«Le taux de pauvreté à Avignon atteint 33% de la population, lorsque celui du Grand Avignon est de 22,5% et le taux de chômage - pratiquement 11%- le plus élevé de France. Autre constat : La pauvreté et la précarité sont concentrées dans les quartiers.» PRG préconise plus de liens entre les quartiers, une urbanisation revue pour une mixité sociale renouvelée.

Ecrit par le 3 février 2026

3. Insécurité et narcotrafic

«Le narcotrafic réalise, au bas mot, un chiffre d'affaires annuel estimé entre 20 et 25M€. Près de 10 points de deal ont été identifiés dont les plus productifs -certains produisent 3 500€ par jour- sont repris par la mafia marseillaise. La sécurité est l'affaire de tous, alliés contre le narcotrafic : habitants, associations, élus et Forces de l'ordre. Nous avons une responsabilité collective. D'autres pays s'y sont attaqués avec succès comme le Portugal. Nous pourrions faire de même»

4. Santé et fragilités

«La santé mentale -trop de jeunes marginalisés-, la précarité alimentaire -qui touche particulièrement les enfants et les personnes âgées-, le vieillissement : un quart des Avignonnais aura plus de 65 ans en 2050, et les plus de 75 ans auront presque doublé passant de 8 000 à 15 000 Avignonnais ce qui sera pris en compte avec une Ville qui prendra soin de ses habitants.»

5. Le numérique

«L'acculturation -assimilation d'une culture étrangère à la sienne- numérique doit être généralisée des plus jeunes aux séniors, des PME (Petites et moyennes entreprises) aux grandes entreprises via une académie populaire, l'enseignement supérieur, les associations, les tiers-lieux et les fablabs -laboratoires de fabrication numérique-. La digitalisation ne devra pas être le lit d'une nouvelle fracture sociale et économique».

6. Le pacte citoyen et Républicain

«La fatigue démocratique qui atteint l'ensemble des français touche aussi une part des avignonnais. Cela s'observe avec les taux de participation, les choix de colère, l'inflation des votes blancs et nuls. Beaucoup des concitoyens estiment que le modèle démocratique ne les rend pas audibles, ne leur permet pas d'accéder au partage de la prise de décision. Donc il faut changer cela profondément, car cela remet en cause notre modèle de vivre ensemble, de prise de décision collective. C'est aussi un enjeu international qui peut se résoudre de façon locale. Le bien vivre ensemble se fabrique ici.»

Réinventer les entrées de ville

«Les entrées de ville, souvent dévolues aux zones commerciales à figure d'entrepôt, créées entre les années 1960-70 sont touchées de plein fouet par la mutation des modes de consommation alors que le e-commerce est passé de 71 milliards d'€ de chiffre d'affaires à 174 milliards d'€ -en France- et que la vacance commerciale augmente dans la galerie marchande de la zone commerciale Cristole/Castellette, sur l'axe de la route de Marseille. Ces zones, notamment l'[entrée Sud d'Avignon](#) -composée du parc des expositions, du Technopôle d'Agroparc, du Quartier Durable Méditerranéen Bel Air, de grands équipements sportifs comme le stade nautique et du quartier de Saint Chamand inscrit dans un programme NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain) seront transformées en termes architectural, paysager, d'usages, de mobilités, d'habitat, de développement commercial, et bénéficieront de corridors écologiques.»

Léo, l'impasse d'un projet d'un autre siècle

«Le tracé aujourd'hui proposé pour la tranche 2 de la LEO, entre Rognonas et le rond-point de l'Amandier, est une aberration fonctionnelle. Il ne désengorgera pas la ville. Au contraire, il injectera

Ecrit par le 3 février 2026

brutalement plus de 30 000 véhicules par jour dans un carrefour déjà saturé aux heures de pointe.»

Non à la Léo mais oui à un nouveau pont

«Oui pour une LEO -Liaison Est Ouest- repensée au sud de la voie TGV, longeant la Durance et connectée à Bonpas. L'urgence est un nouveau pont sur le Rhône à l'ouest ou au sud, permettant enfin un contournement fluide et équilibré d'Avignon. Aujourd'hui, le pont Daladier, le pont de l'Europe et l'échangeur autoroutier de Remoulins sont les seules issues engorgées pour franchir le fleuve dans l'agglomération.»

Paul-Roger Gontard

Paul-Roger Gontard est avignonnais et docteur en droit. Depuis 2020 il est adjoint au maire auprès de Cécile Helle, et en charge du développement territorial, de l'urbanisme et des grands projets. Il est également conseiller communautaire du Grand Avignon.

['Nos confluences citoyennes'](#), blog de Paul-Roger Gontard. [J'aime Avignon en grand.](#)

(Vidéo) Comment les Vauclusiens gèrent leur mot de passe ?

Ecrit par le 3 février 2026



Mardi 6 mai, c'est [la journée mondiale des mots de passe](#). L'occasion de rappeler les bonnes pratiques en matière de cybersécurité à une époque où la fraude en ligne n'a jamais été aussi répandue. En amont de cette journée, [l'Echo du mardi](#), en partenariat avec [Orange](#), est allé à la rencontre des avignonnais lors d'un micro-trottoir dans les rues de la cité des papes.

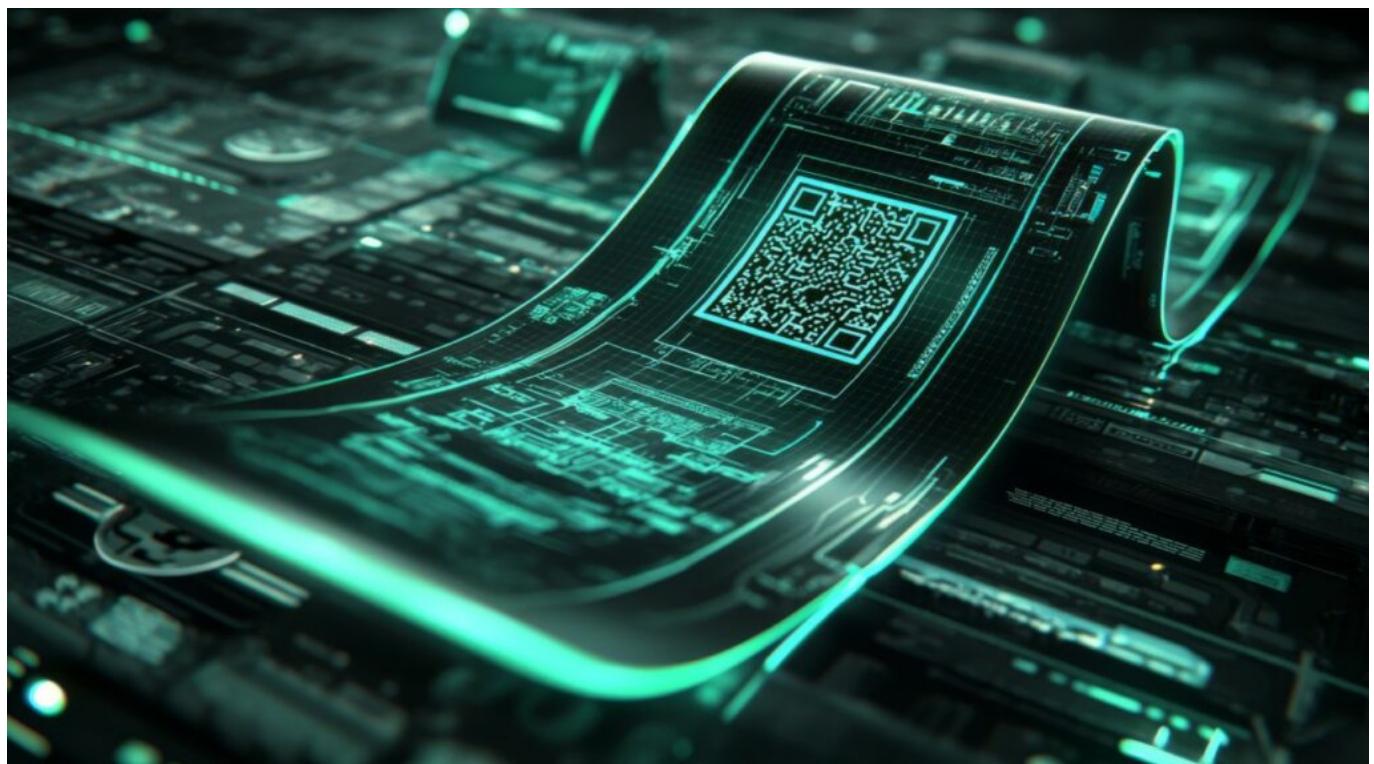
[5 conseils pour bien choisir son mot de passe](#)

Si auparavant le grand public n'était pas forcément mobilisé à ces questions de sécurité numérique, [il semblerait qu'il soit davantage sensibilisé aujourd'hui](#). Une très large majorité des gens est ainsi déjà au fait des principales précautions à avoir et évite les codes du type : 000, 1234, les dates de naissance, etc. Aucun ne fait également l'erreur de divulguer son mot de passe même si beaucoup avoue avoir du mal à se souvenir de tous.

L.G.

Ecrit par le 3 février 2026

Facturation électronique obligatoire à partir de 2026



A ce jour, 60% des entreprises françaises se disent inquiètes des menaces qui pèsent sur l'intégrité des documents, contrats et identités numériques qu'elles manipulent au quotidien.

Dès 2026, la facturation électronique deviendra progressivement obligatoire pour toutes les entreprises en France. Ce tournant réglementaire va bien au-delà d'une simple mise en conformité. Il marque une avancée essentielle dans la digitalisation des processus administratifs et financiers des entreprises. Pourtant, une étude [Ipsos Digital](#) et [Yousign](#), plateforme européenne de signature électronique et de services de confiance digitale, révèle que 60% des entreprises françaises se disent inquiètes des menaces qui pèsent sur l'intégrité des documents, contrats et identités numériques qu'elles manipulent au quotidien.

Une réforme ambitieuse pour les entreprises françaises

La réforme de la facturation électronique, qui s'étalera entre 2026 et 2027, impose aux entreprises de faire transiter leurs factures par une Plateforme de dématérialisation partenaire (PDP) pour centraliser et sécuriser leurs échanges. L'objectif est triple : réduire les charges administratives, renforcer la lutte

Ecrit par le 3 février 2026

contre la fraude fiscale et simplifier la gestion de la TVA.

Immatriculées par l'administration fiscale, les PDP devront assurer la transmission, la réception et le traitement des factures dans le respect de la réglementation en vigueur. Pour devenir PDP, les entreprises doivent répondre à plusieurs critères, notamment garantir l'authenticité, la lisibilité et l'intégrité des factures, ainsi que vérifier l'identité de leurs clients.

Pour cela, elles devront s'équiper de technologies performantes et certifiées, comme le cachet électronique qualifié et le KYB (Know your business), pour répondre aux attentes du régulateur et des entreprises.

Le cachet électronique qualifié : un nouvel outil au service de la conformité et de la performance

Pour accompagner les entreprises déjà immatriculées PDP sous réserve, ou souhaitant le devenir, Yousign lance son offre de cachet électronique qualifié. Conçu pour certifier de grands volumes de factures, le cachet électronique qualifié garantit leur authenticité et leur intégrité. Compatible avec les exigences des PDP, cet outil s'intègre facilement via une API dans les systèmes déjà en place, assurant ainsi une transition fluide et rapide.

« Avec le cachet électronique qualifié, nous répondons aux besoins des entreprises de facturation et des PDP en proposant une solution à la fois conforme, performante et adaptable, explique [Alban Sayag](#), PDG de Yousign. Cette technologie est essentielle pour permettre à nos clients et partenaires de s'adapter à la réforme sans alourdir leurs processus, tout en renforçant leur compétitivité. »

Ecrit par le 3 février 2026



YouSign, acteur européen de référence dans la signature électronique, dévoile deux solutions : le cachet électronique qualifié, soit le plus haut niveau de cachet électronique sur eIDAS, conçue pour garantir l'intégrité et l'authenticité des factures électroniques et YouSign Verify, permettant de vérifier l'identité des utilisateurs en toute simplicité et sécurité.

Faciliter et sécuriser l'identification des clients pour les PDP

Ecrit par le 3 février 2026

Dans le cadre de la réforme de la facturation électronique, les PDP ont donc l'obligation de vérifier l'identité de leurs clients avant de traiter leurs factures. Cette étape essentielle vise à renforcer la transparence et la sécurité des transactions, tout en luttant contre la fraude.

Concrètement, cela repose sur deux exigences clés :

- La vérification du numéro de Siren, qui permet de s'assurer de l'existence légale de l'entreprise et de son immatriculation.
- L'authentification fiable de l'utilisateur de la plateforme, afin de confirmer son identité et son rôle au sein de l'entreprise (représentant légal ou délégué).

Pour répondre à ces exigences, Yousign propose notamment Yousign Verify, une solution dédiée qui permet aux PDP d'effectuer ces contrôles de manière simple, rapide et sécurisée. Cet outil garantit une conformité optimale aux obligations réglementaires tout en offrant aux utilisateurs une expérience fluide et sans friction. En s'appuyant sur cette solution, les PDP peuvent ainsi renforcer la confiance de leurs clients et simplifier leur mise en conformité, sans complexifier leurs processus internes.

Concilier accélération digitale et confiance numérique

Ces deux solutions illustrent l'engagement de Yousign dans l'accompagnement des entreprises européennes dans leur transformation digitale. À l'heure où les enjeux de traçabilité, de conformité et de sécurité deviennent critiques, le cachet électronique qualifié et Yousign Verify représentent un levier stratégique pour assurer le succès de la réforme de la facturation électronique et accélérer la transition vers des pratiques administratives dématérialisées.

Le site web de Vaison Ventoux fait peau neuve

Ecrit par le 3 février 2026



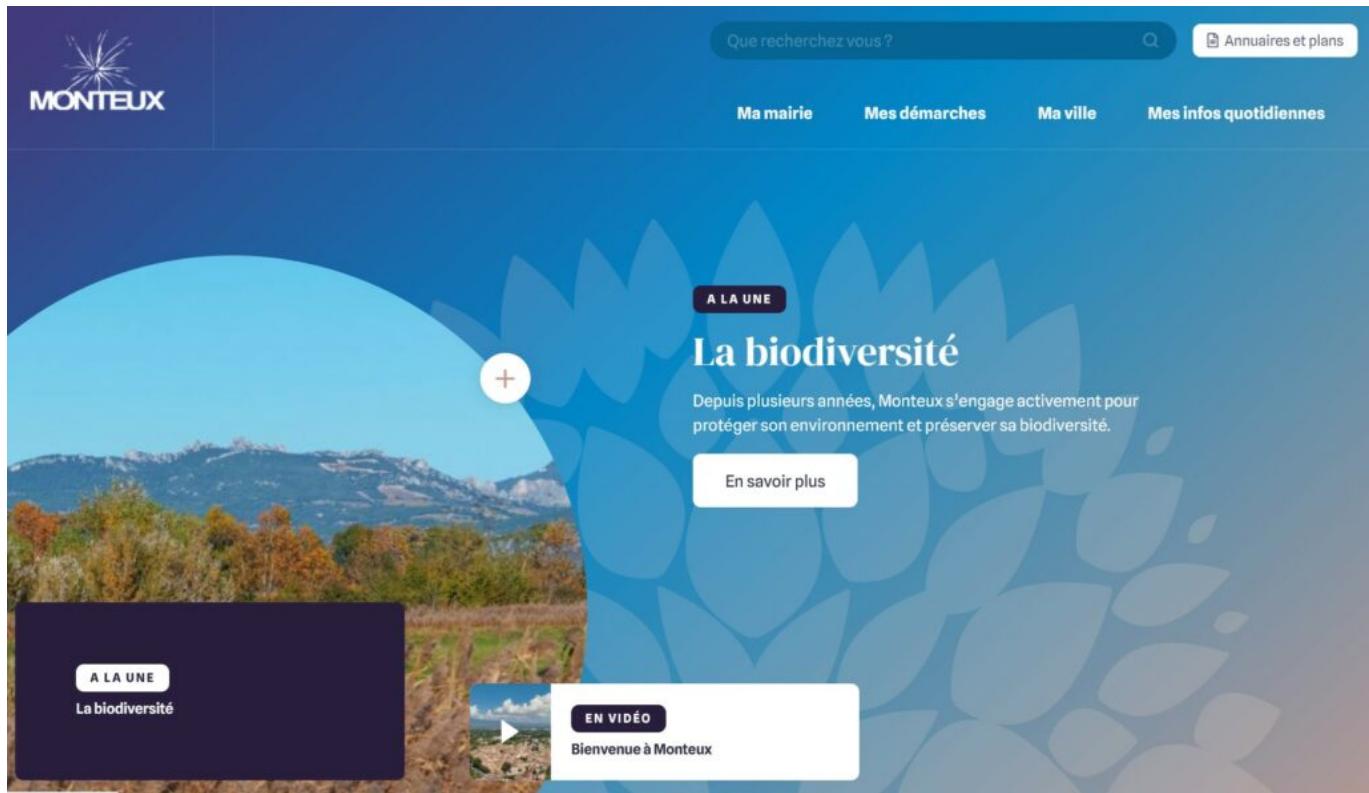
La communauté de communes Vaison Ventoux dévoile son [nouveau site internet](#), plus moderne, plus simple d'accès, et avec des nouveautés.

La communauté de communes Vaison Ventoux, qui regroupe 19 communes de Savoillans à Cairanne en passant par Vaison-la-Romaine, Entrechaux, Puymeras, et bien d'autres, vient de mettre en ligne son tout nouveau site internet. Un outil modernisé avec plus de fonctionnalités et davantage de simplicité pour les usagers, avec un accès facilité à l'information et aux démarches utiles, de nouveaux formulaires pour des demandes simplifiées, etc.

La communauté de communes souhaitait faire du nouveau site un outil plus pratique, qui s'adapte mieux à tous les supports de consultation : mobile, tablette, ordinateur... De plus, Vaison Ventoux compte communiquer davantage, via son site, sur les actualités du territoire, grâce à la publication d'articles et la création d'un agenda.

Ecrit par le 3 février 2026

(Vidéo) Un nouveau site internet pour la ville de Monteux



La commune de Monteux vient de mettre en ligne [son nouveau site internet](#). Cet outil numérique modernisé a été conçu pour offrir une expérience plus fluide, intuitive et adaptée aux besoins des Montiliens. Pour cela, le design a été notamment repensé pour une navigation simplifiée.

Le site offre également un accès rapide aux services municipaux (démarches en ligne, état civil, urbanisme, etc), un annuaire pratique (associations, équipements, services, etc) ainsi qu'une interface accessible et adaptée aux mobiles et tablettes.

« Ce site modernisé répond aux attentes des citoyens en mettant à leur disposition toutes les informations essentielles en quelques clics, explique la municipalité. Il reflète également la volonté de la commune d'améliorer l'accès aux services publics notamment 'en ligne' et la communication avec les habitants. »

Avec ce site, l'utilisateur pourra aussi voir ou revoir [la vidéo de Bienvenue à Monteux](#).

Ecrit par le 3 février 2026

L.G.

(Vidéo) Les experts-comptables PACA se tournent vers l'intelligence artificielle



Au début du mois de février, le [Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) a organisé sa première Journée du Numérique de l'année au Provence Rugby d'Aix-en-Provence. Cette journée avait pour thème l'innovation au cœur du métier d'expert-comptable, axé notamment sur l'intelligence artificielle.

Le mardi 4 février, les experts-comptables de la Région Sud se sont donnés rendez-vous à Aix-en-Provence pour la première édition de la Journée du Numérique de l'année 2025, organisée par le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA et son président [Nicolas Férand](#). Une journée axée sur la transformation digitale du métier, et plus particulièrement sur la place de l'intelligence artificielle au sein des cabinets d'expertise-comptable.

Ecrit par le 3 février 2026

« L'intelligence artificielle dans nos cabinets, il faut se l'acculturer, la domestiquer et la déployer. »

Nicolas Férand, président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA

Plus de 100 participants ont ainsi pu assister à des conférences inspirantes pour déterminer l'avenir numérique de la profession. Les experts-comptables ont échangé notamment sur les risques de l'IA ou encore son utilité pour les cabinets d'expertise-comptable. Plusieurs personnes sont intervenues durant cette journée pour apporter leur expertise comme [Stéphanie Ragu](#), présidente de [Medinsoft](#), qui accompagne l'innovation et la croissance des entreprises de la Région Sud, et [Romain Froment](#), président de la commission Innovation et numérique de l'Ordre des Experts-Comptables PACA. « Je suis convaincu que nous pouvons être des prescripteurs, et même des sachants et des experts sur ce sujet tellement les possibilités sont grandes », a ajouté Nicolas Férand.

Les experts-comptables de PACA s'allient aux architectes de la région

Un autre temps forts a marqué les experts-comptables de la Région Sud en ce début d'année. Il y a quelques semaines, Nicolas Férand, président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA, et [Maryline Chevalier](#), présidente du [Conseil régional de l'Ordre des architectes PACA](#), ont signé une convention de partenariat visant à lier les deux professions réglementées. « Ensemble, nous construisons un avenir plus fort pour nos professions », ont-ils conjointement déclaré.

« Les professions réglementées doivent se serrer les coudes et s'entraider dans ce monde qui est fait d'incertitudes. »

Nicolas Férand, président du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA

Les architectes de la région, eux aussi, souhaitent mettre l'accent sur l'innovation pour cette année 2025, « pour une architecture durable, inclusive et respectueuse de notre patrimoine », avait déclaré Maryline Chevalier lors de la cérémonie des vœux du Conseil régional de l'Ordre des architectes PACA. Ainsi, l'alliance avec le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA vise à mieux représenter et défendre les intérêts des deux professions qui sont en mutation, notamment avec la transformation digitale des métiers. Les experts-comptables et les architectes de la région souhaitent, d'ici la fin de l'année, être rejoints par d'autres professions réglementées.

Ecrit par le 3 février 2026



Nicolas Férand et Maryline Chevalier. ©Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables PACA

Orange lance la 7e saison de son programme 'Femmes Entrepreneuses'

Ecrit par le 3 février 2026



Le groupe français de télécommunications [Orange](#) lance chaque année depuis 2018 le programme 'Femmes Entrepreneuses' afin d'accompagner les créatrices dont les entreprises sont en activité depuis un à trois ans dans le domaine de la tech et du numérique. Pour la 7^e édition, les cheffes d'entreprise ont jusqu'au mardi 31 décembre pour s'inscrire.

Le dispositif 'Femmes Entrepreneuses', qui est unique en France, vise à renforcer la place des femmes dans l'univers des nouvelles technologies et à répondre à la problématique de leur sous-représentation. Plus de 600 entrepreneuses ont été accompagnées par Orange depuis la création du programme en 2018. Chaque année, ce sont 100 entrepreneuses lauréates, dont une dizaine en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui bénéficient gratuitement d'un accompagnement personnalisé pour accélérer le développement de leur start-up.

'Femmes Entrepreneuses' permet une mise en visibilité et une mise en relation orientées business, un mentorat et un soutien d'expertise par les salariés d'Orange incluant la stratégie de financement, une masterclass pour développer la vision stratégique de l'entreprise, ainsi qu'un hébergement ponctuel. Après la période d'incubation, les lauréates intègrent le Cercle des Femmes Entrepreneuses pour élargir leur réseau et bénéficier de services proposés dans leur région comme des masterclass, séminaires, ateliers ou du mentorat ponctuel.



Ecrit par le 3 février 2026

Comment postuler ?

Les entrepreneuses ont jusqu'au mardi 31 décembre pour [déposer leur candidature en ligne](#). Les lauréates seront sélectionnées en janvier 2025 et le programme sera étalé de février à novembre 2025.

Pour candidater, il faut être fondatrice ou actionnaire majoritaire de l'entreprise, la start-up doit être en développement et confrontée à des problématiques liées au recrutement, à l'organisation, à la stratégie, ou à une levée de fonds, et les technologies numériques doivent être au cœur de l'activité. Les lauréates seront choisies selon plusieurs critères comme leur personnalité, la pertinence et l'originalité de leur solution, la maturité de leur start-up, ainsi que le potentiel de croissance de leur entreprise.